Année universitaire 2026/2027

Master Droit des affaires - Parcours Administration, gouvernance et droit fiscal - FI

Crédits ECTS : 60

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation :

- Maîtriser les systèmes fiscaux
- Maîtriser les modèles de gouvernance d'un système fiscal
- Maîtriser les enjeux contemporains de la fiscalité
- Connaitre le droit fiscal comparé

Le Master Administration, Gouvernance et Droit Fiscal forme des étudiants sans expérience ainsi que des cadres d'administrations fiscales de pays émergents et en phase de modernisation. En étroite collaboration avec les administrations fiscales françaises, cette formation prépare à l'exercice de responsabilités dans le domaine de l'administration fiscale, de la conduite des politiques fiscales, de la conception et de la mise en œuvre de réformes fiscales et des finances publiques.

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le parcours représente 365 heures de cours, réparties entre mi-octobre et fin juillet.Les principaux enseignements sont : Systèmes fiscaux, Réformes fiscales, Économie générale, Fiscalité comparée et internationale, Administration et gestion de l'impôt, Politique et législation fiscale, Finances publiques.
Certains enseignements et interventions sont assurés par des agents de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP), Direction de la législation fiscale (DLF).
Un mémoire devra être réalisé au cours de l'année.

Langue d'enseignement : Français

ADMISSIONS

Pour les candidats venant d'une administration fiscale

- Remplir une fiche de candidature à une formation longue, complétée et signée par leur Directeur général puis par le SCAC (Ambassade de France) qui enverra ce document à l'Université Paris Dauphine-PSL. Ce document est disponible auprès du Ministère de Finances Publiques, en adressant un courriel à l'adresse suivante : dri@dgfip.finances.gouv.fr
- Suivre la procédure classique exposée ci-dessous

Pour les autres candidats : procédure classique L'admission se fait en 3 étapes :

- Candidature en ligne
- Décision d'admissibilité pour les entretiens, sur la base du dossier de candidature
- Entretien avec les candidats admissibles, puis décision d'admission

Le dossier de candidature doit être complété par un mémoire, dont les sujets sont disponibles sur la plateforme de candidature.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Semestre 3
 - Obligatoire
 - Economie des multinationales
 - Fiscalité internationale et cadre juridique des investissements

 - Fiscalité, droit et développement
 - Gestion et administration de l'impôt
 - Préparation/présentation au Colloque
 - Systèmes d'information
 - Théorie des Systèmes Fiscaux
- Semestre 4
 - Obligatoire
 - Conférences
 - Economie bancaire
 - Fiscalité comparée et conventions DLF
 - Législation fiscale appliquée
 - Méthodologie, Mémoire et Introduction aux finances publiques
 - Prise de parole en public
 - PSL Weeks
 - Séminaire tva
 - Théories économiques de la fiscalité

DESCRIPTION DE CHAQUE ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 3

Obligatoire

Economie des multinationales

ECTS : 3

Enseignant responsable : Antoine GENTIER (http://agentier.free.fr ; https://cv.hal.science/antoine-gentier)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

- Monnaie et financement de l'Economie
- Macroéconomie et développement économique
- Présenter aux étudiants les principaux apports de la théorie économique en relations avec leurs expériences professionnelles.

Le cours a pour objectif de présenter aux étudiants les principaux apports de la théorie économique sur les questions monétaires, bancaires, financières et de la gestion des risques. Les sujets d'ordre macroéconomique comme les taux change, l'inflation, la politique monétaire, les questions fiscales et budgétaires, ou le développement économique seront aussi abordés. L'ensemble sera mis en perspective avec les conséquences de la fiscalité tant sur le comportement économique des agents que sur la stabilité de l'économie. Les sujets seront en relation avec les expériences professionnelles et personnelles des étudiants que ce soit pour de l'analyse de bilan, le comportement humain ou des observations factuelles de données. Le cours a pour référence un manuel de définitions dont la lecture est obligatoire, afin que les étudiants acquièrent les bases du raisonnement économique. Le cours utilisera des exemples tirés de l'actualité et de l'histoire, et s'intéressera à poser les questions de financements et du développement économique sous un éclairage global des trajectoires des pays. Ainsi les expériences des Etats Unis, de l'Indonésie, des pays d'Orient comme des anciennes colonies britanniques en Afrique peuvent apporter des éléments de réflexion pour les pays de l'Afrique francophone, tout en approfondissant le questionnement entrepris par Adam Smith sur les causes de la richesse des nations depuis 250 ans. Le plan de cours doit s'envisager comme une proposition de discussion de sujets avec les étudiants à la fois pour correspondre avec les centres d'intérêt et pour pouvoir tenir le cadre horaire du cours.

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies- Maîtrise des concepts - Capacités d'applications prospectives- Conception et mise en œuvre de réformes

Mode de contrôle des connaissances :

Un examen écrit de 2 heures durant lequel l'étudiant doit répondre à 2 questions portant sur le cours. L'étudiant peut choisir parmi 4 questions de cours. L'examen aura aussi une partie étude de cas sur la gestion des risques et la gestion actif-passif. Le cas comportera quelques questions d'analyse économique à relier avec le choix d'outils à sélectionner.

Coefficient : 2.00

Bibliographie, lectures recommandées :

Lectures obligatoires

1) Manuel **L'Ecole Autrichienne de A à Z**, Antoine Gentier et François Facchini éditeurs, Edition Blurb

Disponible à l'adresse suivante http://fr.blurb.com/books/2577004

Le livre électronique est disponible partout et sur HAL (https://cv.hal.science/antoine-gentier)

2) Les documents disponibles en ligne sur http://agentier.free.fr dans la rubrique documents de cours.

Lectures d'approfondissement

1) George B.N. Ayittey, APPLIED ECONOMICS FOR AFRICA, George B.N. Ayittey and Atlas Network publishers 2018. Le livre est sur www.atlasnetwork.net

Chapter One OVERVIEW

Chapter Two THE ECONOMIC PROBLEM

Chapter Three MARKET INTERVENTIONISM

Chapter Four THE TRADITIONAL AFRICAN ECONOMY

Chapter Five THE AFRICAN DEVELOPMENT CONUNDRUM

Chapter Six THE ENDURING LESSONS

Chapter Seven THE REAL OBSTACLES TO AFRICA'S DEVELOPMENT

Chapter Eight FIXING AFRICA

Chapter Nine THE NEW DEVELOPMENT MODEL

Chapter Ten EPILOGUE AND CONCLUSIONS

Appendix One THE MILITARY SCOURGE IN AFRICA

Appendix Two MORE ON CONSTITUTIONAL REFORM

Appendix Three THE UNSUSTAINABILITY OF RWANDA'S ECONOMIC MIRACLE

2) Les textes présents sur la page HAL du professeur sur les questions des monnaies électroniques, des banques et l'histoire économique en fonction des centres d'intérêt des étudiants, en particulier :

- Antoine Gentier. Deux commentaires et deux perspectives sur l'inflation. Journal des libertés, 2024. (hal-05295248)
- Antoine Gentier. Firms Strategies on E-payments Market: From Breaks to Convergence?. International Business Research, 2012, 6 (2), (10.5539/ibr.v6n2p43). (hal-05085989)
- François Facchini, Antoine Gentier. L'Ecole Autrichienne de A à Z. François Facchini et Antoine Gentier. Blurb, 2011, 978-274663978-2. (hal-05091061)
- Antoine Gentier. Economie Bancaire, Essai sur les effets de la concurrence et de la réglementation sur le financement du crédit. Publibook, 2003, 274830169-2. (hal-05091041)
- Antoine Gentier. Emergence des monnaies électroniques. Libres 2, 2014. (hal-05086053)
- Antoine Gentier. De Mario Draghi à Christine Lagarde : l'essence du monopole d'émission restera inchangée. Journal des libertés, n°7, 2019, pp.67-87. (hal-03146173)

3) Les collections Repères ou Que sais je ? sur les différents thèmes abordés.

4) La lecture des manuels suivants sur les thèmes du cours

Salin La macroéconomie

Simonnot Nouvelles leçons d'économie contemporaine

Lexique d'Economie Dalloz (Gentier et Silem éditeurs) (disponible en ebook)

Fiscalité internationale et cadre juridique des investissements

ECTS : 3

Enseignant responsable : Jacques AMAR (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/amar-jacques)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 21

Description du contenu de l'enseignement :

1° les paramètres qui orientent les politiques fiscales

2° identifier résidence et activité économique imposable dans un pays

3° analyse des multiples normes internationales

4° analyse de la structure d'une convention internationale

Compétences à acquérir :

Savoir articuler droit interne et droit international en fiscalité

Savoir analyser un contentieux fiscal

Savoir lire une convention internationale

Pré-requis recommandés

Connaissance de la fiscalité interne

Mode de contrôle des connaissances :

Travail à rendre sur un point précis de fiscalité

Coefficient : 2.00

Bibliographie, lectures recommandées :

Rapports FMI, OCDE, Banque mondiale

Chroniques de jurisprudence en fiscalité internationale

Fiscalité, droit et développement

ECTS : 3

Enseignant responsable : Arnaud RAYNOUARD (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raynouard-arnaud)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

- Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impot et la cohesion sociale- Maîtrise de la complexité de la relation administration/administrés

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies - Maîtrise des concepts - Capacités d'applications prospectives - Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 2.00

Gestion et administration de l'impôt

ECTS : 12

Langue du cours : Français

Volume horaire : 50

Coefficient : 4.00

Préparation/présentation au Colloque

ECTS : 3

Enseignant responsable : Arnaud RAYNOUARD (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raynouard-arnaud)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 6

Coefficient : 2.00

Systèmes d'information

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Description du contenu de l'enseignement :

- Systèmes et applications informatiques- Permettre un accès et une utilisation aisée du materiel informatique et des solutions logicielles

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies- Maîtrise des concepts- Capacités d'applications prospectives- Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 2.00

Théorie des Systèmes Fiscaux

ECTS : 3

Enseignant responsable : Thomas DUBUT

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Description du contenu de l'enseignement :

- Typologie des systèmes fiscaux > analyse comparée des niveaux d'imposition et des structures fiscales
- Techniques fiscales comparées > analyse des meilleures pratiques en matière d'imposition des revenus, de la dépense et du capital
- Administrations fiscales comparées > analyse des meilleures pratiques internationales visant à améliorer la performance de l'administration fiscale
- Politiques fiscales du développement comparées > analyse des meilleures pratiques internationales en matière d'incitation fiscale à l'investissement étranger

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies- Maîtrise des concepts- Capacités d'applications prospectives- Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 2.00

Bibliographie, lectures recommandées :

OCDE/ATAF/CUA (2020), Statistiques des recettes publiques en Afrique, Éditions OCDE, Paris. https://www.oecd.org/ctp/revenue-statistics-in-africa-2617653x.htmVictor Thuronyi (1998), Tax Law Design and Drafting, 2 volumes, IMF Publishing, Washington DC. https://www.imf.org/external/pubs/nft/1998/tlaw/eng/index.htm

SEMESTRE 4

Obligatoire

Conférences

Langue du cours : Français

Volume horaire : 9

Economie bancaire

ECTS : 3

Enseignant responsable : Antoine GENTIER (http://agentier.free.fr ; https://cv.hal.science/antoine-gentier)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 18

Coefficient : 2.00

Fiscalité comparée et conventions DLF

ECTS : 6

Langue du cours : Français

Volume horaire : 15

Description du contenu de l'enseignement :

- Conventions fiscales internationales - Modèle de Convention fiscale OCDE - Connaissance des sources internationales (institutions/techniques) - Notions de résidence et d'établissement stable - Élimination des doubles impositions - **Savoir lire** et négocier des conventions fiscales ou des accords contenant des clauses fiscales - Fixation des prix de transfert - Procédures d'arbitrage - BEPS

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies - Maîtrise des concepts - Capacités d'applications prospectives - Conception et mise en œuvre de réformes - capacité à mettre en pratique les enseignements

Pré-requis recommandés

avoir un minimum de connaissance sur l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur le revenu (territorialité, imposition...)

Mode de contrôle des connaissances :

Écrit avec un oral de rattrapage

Coefficient : 2.00

Bibliographie, lectures recommandées :

Bernard CASTAGNEDE : Précis de fiscalité internationale (au cours de la formation) Bruno GOUTHIERE : Les impôts dans les affaires internationales (au cours de la formation) Jean Florent MANDELBAUM : La double imposition des succursales à l'étranger : la fiction bilantielle de l'établissement stable (à l'issue de la formation même si c'est un peu ancien) Revue de droit fiscal (lecture régulière pour la partie internationale pendant la formation et même avant si possible) Commentaires du modèle de convention fiscale de l'OCDE (à l'issue de la formation) Documentation de l'OCDE sur les prix de transfert (à l'issue de la formation)

Législation fiscale appliquée

ECTS : 6

Langue du cours : Français

Volume horaire : 15

Description du contenu de l'enseignement :

- Impôt sur le revenu - Impôt sur les sociétés (notions) - connaissances générales, enjeux et perspectives ainsi que cas pratiques portant sur ces impositions.

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies - Maîtrise des concepts ; - Capacités d'applications prospectives ; - Conception et mise en œuvre de réformes.

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Coefficient : 2.00

Méthodologie, Mémoire et Introduction aux finances publiques

ECTS : 6

Enseignant responsable : Jeremy MARTINEZ (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/martinez-jeremy)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 48

Coefficient : 2.00

Prise de parole en public

Enseignant responsable : Francois FRULEUX (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/fruleux-francois)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 3

PSL Weeks

ECTS : 3

Enseignant responsable : Arnaud RAYNOUARD (https://dauphine.psl.eu/recherche/cvtheque/raynouard-arnaud)

Langue du cours : Français

Volume horaire : 54

Coefficient : 1.00

Séminaire tva

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 21

Description du contenu de l'enseignement :

- Mécanisme général de la TVA - Champ d'application de la TVA (TVA collectée) - Opérations immobilières - Droit à déduction (TVA déductible) - Crédit de TVA - Territorialité de la TVA (intracommunautaire et extracommunautaire) - Régularisations globales et LASM - Etude particulière : TVA sur la marge - Fraude à la TVA : carrousels de TVA - Enseignement assorti de cas pratiques réguliers

Compétences à acquérir :

- Connaissances approfondies - Maîtrise des concepts - Capacités d'applications prospectives - Conception et mise en œuvre de réformes

Coefficient : 1.00

Théories économiques de la fiscalité

ECTS : 3

Langue du cours : Français

Volume horaire : 24

Coefficient : 1.00